



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU BAS-RHIN

Direction départementale  
des territoires

Strasbourg, le 30 MAI 2013

Service Aménagement  
Durable des Territoires  
Pôle Risques

Affaire suivie par :  
Hélène KIM  
Tél : 03 88 88 91 81  
Helene.kim@bas-rhin.gouv.fr

LE PREFET DE LA REGION ALSACE  
PREFET DU BAS-RHIN

A

Monsieur le maire de la commune de  
KUTZENHAUSEN

Objet : maîtrise de l'urbanisme autour d'anciens sites miniers présentant des risques pour leur voisinage

P.J. : porter à connaissance Risques miniers

Mes services vous ont à plusieurs reprises sensibilisé sur les risques liés à l'exploitation passée des gisements de pétroles dits de « Pechelbronn », ceux-ci vous ont été présentés en dernier lieu le 12 juillet 2012 à la sous-préfecture de Wissembourg.

Après réalisation d'un important travail cartographique et en application de l'article L121-2 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur, par la présente, de porter à votre connaissance les risques miniers engendrés par les aléas de type mouvement de terrain recensés sur l'emprise des anciennes exploitations pétrolières de Pechelbronn.

Le « porter à connaissance » ci-joint comporte la description des aléas miniers et les dispositions à prendre en matière d'urbanisme. Il vous appartient de tenir compte de ces éléments lors de l'examen des demandes de permis de construire.

Mes services restent à votre disposition pour vous apporter toutes précisions dans l'application de ce « porter à connaissance ».

LE PREFET

Stéphane BOUILLON

Copie à :

- M. le Président du SIVU de Pechelbronn
- Mme la Sous-Préfète de Wissembourg-Haguenau